



Attestation de services faits

Je soussigné Pierre Fillon, représentant la collectivité d'Excenevex, atteste que la société Durabilis, représentée par Mr Nicolas Chatel, a effectué de Aout 2012 à Mars 2013 une mission d'étude d'opportunité et de faisabilité de création d'un port de 250 places sur la commune d'Excenevex.

Durabilis, mandataire de l'étude, a animé un groupe de travail multidisciplinaire de spécialistes autour du Génie-Civil, de l'environnement et de l'hydraulique lacustre, de la géotechnique, en assurant la coordination des interventions et en gérant les interfaces avec la commune, la prise en compte de la conception du projet et la relation avec les documents règlementaires (dont le Scot du Chablais), la concertation avec les acteurs du projet .

Ce travail a consisté à analyser les contraintes initiales du site et contraintes règlementaires, le potentiel du site et du projet, et à proposer le projet qui répondait le mieux au diagnostic effectué.

Durabilis a également motivé l'opportunité du projet vis-à-vis des aspects urbains, environnementaux et économiques décrits au Scot du Chablais.

J'atteste de la bonne exécution des missions et de l'atteinte des objectifs que nous avons définis avec Mr Chatel

Fait à Excenevex le 29 juillet 2013

Le Maire
Pierre FILLON

LE CHABLAIS

EXCENEVEX

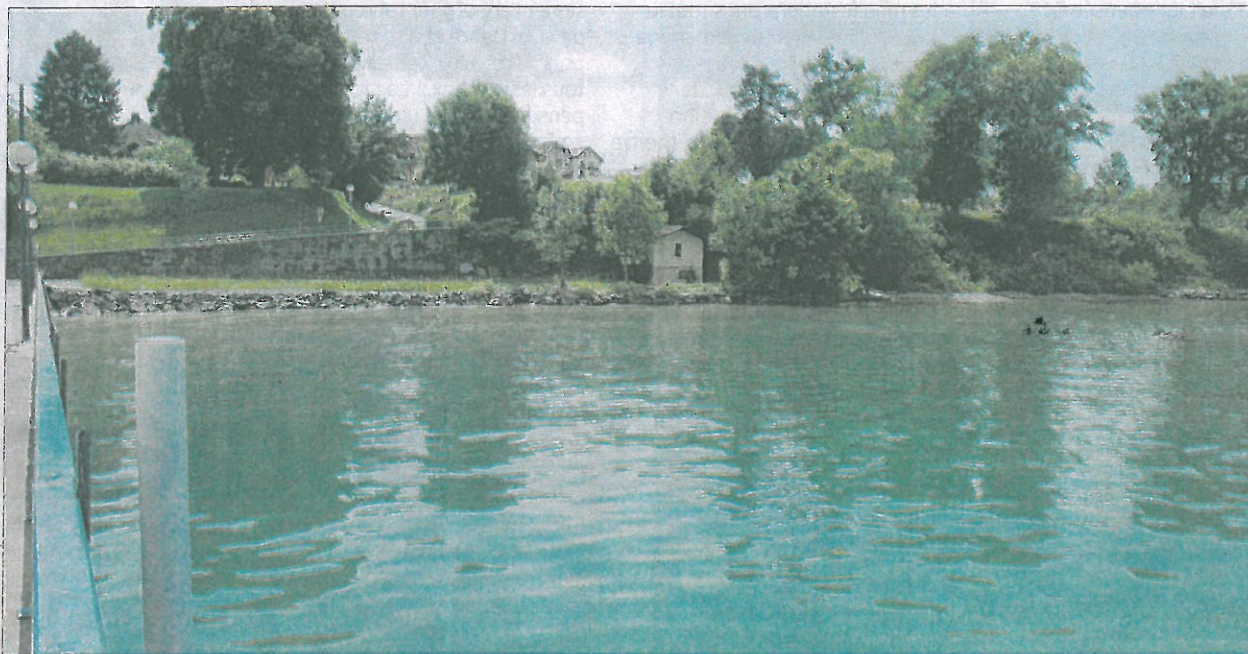
Le projet de port est relancé

« **U**n port à Excenevex, ça tombe sous le sens, et j'avais entendu dire qu'il y avait eu par le passé des dossiers réalisés à ce sujet. Mais, à mon arrivée en 2008, je n'ai rien trouvé de tel. Aussi, j'ai décidé de lancer ou relancer le projet », lance Pierre Fillon pour expliquer son souhait de voir un port de plaisance être réalisé.

Le maire d'Excenevex revient sur la genèse du projet : « Le Scot (schéma de cohérence territoriale) intégrait les ports dans sa réflexion, et le Siac (Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais) a lancé une étude, en liaison avec nos voisins suisses, sur la problématique des ports du Léman : définition des besoins et étude des possibilités nouvelles. La société qui a réalisé cette étude est montrée négative sur la réalisation d'un port à Excenevex car sujet à l'ensablement. Cette conclusion n'a jamais été validée par le Siac, mais a cependant été reprise par les services de l'État. » D'où le blocage du projet, aujourd'hui relancé par un nouveau dossier de faisabilité qui contredit les précédentes affirmations portant sur les risques d'ensablement.

Un besoin de 800 places de bateaux en Chablais

« Le Scot a défini un besoin de 800 places de bateaux en Chablais, avec un port à Publier et deux autres, un à l'est et un à l'ouest de l'honon », relève Pierre Fillon qui, fort du dossier positif qui vient d'être bouclé, met aujourd'hui la promotion



Le futur port serait implanté près de l'actuel débarcadère. Photo DLYT.

de son projet (il l'a présenté dernièrement aux membres du bureau de la Communauté de communes du Bas Chablais et le soumettra à celui du Siac le 4 juillet prochain, les services de l'État ayant déjà en main le nouveau dossier).

Pour le premier magistrat excenevien, « le besoin est réel et le chiffre de 800 anneaux souhaitables date même déjà de quelques années. La précédente étude reconnaissait la nécessité de créer des places, mais en confortant l'existant, sans savoir si

cela était vraiment possible ni si cela posait des problèmes d'accès, notamment. Au final, l'étude des sols est positive et il n'y a pas de risque d'ensablement sur le secteur des Huches où serait implanté le port. »

Une fois le contexte géo-

technique réglé (il y a un réemploi des matériaux existants sur place pour la construction), reste à envisager la réalisation technique d'un nouvel aménagement qui pourrait être confié à un maître d'œuvre privé.

Yves THEVENAZ

Une réalisation économiquement viable ?

Techniquement envisageable, le futur port d'Excenevex serait-il économiquement viable ? Oui, pour Pierre Fillon, et si la commune n'a pas les moyens de s'offrir une telle réalisation, il n'en est pas moins vrai qu'elle pourrait en retirer des bénéfices. « Le port serait rempli sur le champ, car il y a une très forte attente. Cela apporterait une nouvelle activité

touristique permanente et créerait des emplois. La fréquentation globale de la commune n'en serait qu'améliorée. Est-ce que Sciez est prêt à fermer son port ? Notre projet serait complémentaire du port voisin. »

Cette réalisation ne viendrait que conclure une relation évidente au lac, dicit les défenseurs du projet qui parlent d'un accueil spécifique

pour des pêcheurs professionnels ou encore la pérennisation de l'activité aviron, voire la possibilité de développer une activité lacustre spécifique.

En complément, un parking couvert serait réalisé, avec, sur la zone surplombant le port, la création d'un espace culturel destiné à des expositions artistiques et à un lieu de promenade.

Y.T.

REPÈRES

EN CHIFFRES

■ 256 places prévues : Le nombre d'anneaux, selon une des dix variantes proposées, serait de 256, avec une entrée du port côté est s'appuyant sur le débarcadère actuel.

■ 7 millions d'euros : L'investissement serait de l'ordre de 7 millions d'euros constituerait, dans ce cas, un projet assez peu coûteux et facile à réaliser, selon les conclusions des spécialistes.